

avocat vivait à Rome fort à l'étroit, par suite d'événements fâcheux survenus dans sa famille. Peu à peu, il en vint à un tel point de détresse qu'il tomba malade de chagrin. La Providence permit qu'on appelât pour le voir Antoine Porti, médecin du pape. Comme il arrive en semblable cas, le malade fit connaître au médecin non seulement son mal physique, mais encore ses peines morales, ses malheurs. Le médecin apprit ainsi les liaisons d'amitié entre l'avocat et le futur Sixte V. Se trouvant un jour en présence de ce pontife, il sut faire tomber adroitement la conversation sur le pauvre avocat, et fit un tableau pathétique de son extrême misère, seule cause de sa maladie. Le pape, qui n'avait pas le temps de prolonger cette conversation, interrompit et renvoya le médecin, qui sortit peu satisfait.

Le jour suivant, le médecin Porti eut encore audience, et le pape lui dit : " J'estime beaucoup la médecine, et je l'aurais même étudiée si j'en avais eu le temps. Je ne laisse pas que de donner quelquefois des remèdes, et j'ai vu qu'ils produisaient autant d'effet que les vôtres. Hier, vous m'avez parlé de l'avocat malade auprès duquel vous avez été appelé ; dites-moi, quel remède lui avez-vous prescrit ? — Saint-Père, répondit le médecin, je lui ai donné un fortifiant en poudre.— Et moi, répartit le pape, je lui ai envoyé un fortifiant végétal, un peu de salade du jardin du Vatican, et je suis sûr d'obtenir un bon résultat. — De la salade ? dit le médecin étonné. Si le pauvre avocat guérit avec ce remède, je dis que ce sera un miracle de Votre Sainteté. Le Pape sourit et congédia le médecin en lui disant : " Allez-voir le malade et dites-lui que désormais je serai son médecin. C'est un client que je vous dérobe : mais pour vous ce n'est rien ".